

# La Maire de Paris

Paris, le 8 JUIN 2019

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant pourra bénéficier, dès la rentrée scolaire de septembre, d'un remboursement de 50 % du Pass Imagine R.

J'ai souhaité cette mesure pour les collégiens et lycéens afin de faciliter la vie des familles parisiennes et soutenir votre pouvoir d'achat.

En encourageant l'usage des transports collectifs pour les jeunes Parisiens, je veux aussi renforcer la lutte contre la pollution de l'air dont les enfants et les jeunes sont les premières victimes.

Dès septembre 2019, la Ville de Paris remboursera donc 50 % de l'abonnement Imagine R des jeunes Parisiens au collège et au lycée.

Pour en bénéficier, il vous suffit de souscrire à un abonnement Imagine R scolaire pour votre enfant (conditions d'abonnement sur le site [Imagine-r.com](http://Imagine-r.com)) puis de vous rendre sur le site de la Ville de Paris, [Paris.fr](http://Paris.fr), afin de remplir le formulaire de remboursement en ligne qui sera accessible à partir de la rentrée scolaire.

Je suis convaincue que c'est en proposant des mesures socialement justes que nous progresserons efficacement dans la lutte contre la pollution et contribuerons activement à la transition écologique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

*Bien à vous,*

*Anne Hidalgo*

Anne HIDALGO